



Compte rendu du CSE du 19 décembre 2019 de la région Rhône-Alpes

1-Présentation des membres du CSE et rappel des règles de remplacements et de fonctionnement.

2- Présentation de l'accord sur la mise en place des CSE d'établissement et du CSE central.

3- Désignation du (la) secrétaire du CSE parmi les élus titulaires du CSE.

Jeremy MICHEL FO élu avec 20 voix

Richard BOUCHET CGT 2 voix. Thierry DUCHEZ CFDT 2 voix. 1 blanc.

4- Désignation du (la) trésorier(e) du CSE parmi les élus titulaires du CSE.

Isabelle BERNARD FO élue avec 19 voix. 6 blancs.

5- Désignation du (la) secrétaire adjoint(e) du CSE parmi les élus titulaires et suppléants

Elisabeth JAN FO élue avec 15 voix.

Sylvie BESSON CGT 2 voix. Philippe BENNIER CFDT 7 voix. 1 blanc.

6- Désignation du (la) trésorier(e) adjoint(e) du CSE parmi les titulaires et suppléants.

Laurence ALBARACIN UNSA élue avec 17 voix.

Gaëlle LEFEVRE CGT 3 voix. 4 blancs et 1 nul.

7- Désignation du/de la référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes parmi les élus titulaires ou suppléants du CSE.

Isabelle CARTIER CFE CGC élue avec 15 voix.

Thierry DUCHEZ CFDT 2 voix. Richard BOUCHET 2 voix. Chantal PATSINAKIS CFTC 6 voix.

8- Désignation des 7 membres (dont un célèbre appartenant au collège AM/cadre) de la commission Santé, Sécurité et conditions de travail (CSSCT) parmi les élus titulaires ou suppléants.

Sont désignés : Isabelle CARTIER (CFE CGC), Jeremy MICHEL(FO), Laurence ALBARACIN (UNSA), Edwige BOREL (FO), Alain BONNY (UNSA), Audrey DEPOMMIER (FO) et Pascal GIRARD (FO).

9- Remise et présentation d'une documentation relative à la situation économique et financière de l'entreprise.

La CFDT alerte la direction et les élus sur le fait qu'il ne nous reste plus que 41% des magasins intégrés. Cela mérite réflexion.

10-Compte rendu de gestion et transmission des documents par le trésorier et le secrétaire du CE sortant.

Le secrétaire du CE sortant n'est pas présent.

11- Affectation des biens, droits et obligations, créances et dettes du CE de la DO RA auprès du CSE de la DO RA : délibération de CSE de la DO RA en application de l'article VI de l'ordonnance 2017-1386 du 22 septembre 2017.

Le secrétaire du CE sortant n'étant pas présent pour rendre compte du rendu du matériel et des clés des locaux la CFDT ne prend pas part au vote. (23 votants)

Pour : 15 voix. Contre : 2 voix. Blanc : 5. Nul : 1

12- Point sur les budgets du CSE de la DO RA : montant des subventions de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles, modalités de versements.

13- Présentation de la base de données économiques et sociale. (BDES).

14- Préparation du règlement intérieur du CSE.

La direction nous propose un projet de règlement, les élus vont se retrouver pour travailler sur leur règlement.

15- Délibération sur la mise en place d'un calendrier prévoyant la date de dépôt de candidatures, ainsi que la date prévisionnelle de la désignation des représentants de proximité des magasins de la DO Rhône-Alpes et du siège de la direction opérationnelle Rhône-Alpes.

La direction propose le 6 janvier pour l'appel à candidature et affichage en magasin avec fin des dépôts de liste le 23 janvier. Les 30 et 31 janvier se feront les réunions de désignation.

16- Rappel des règles relative au frais de déplacement.

Explication de l'outil Traveldoo.

17- Programmation indicative des dates de réunion du CSE de la DO Rhône-Alpes dont celles devant porter sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Vos délégués CFDT



web

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>

